

Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uaو.net

ISSN-L: 2521-2125

ISSN-P: 3006-8541

Numéro 19, Tome 1

Décembre 2025



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATION INTERNATIONALE

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 8,333 (2025)

Impact Factor: 7,924 (2024)

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître de Conférences à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseyopo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ÖBEL** Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Professeur Titulaire, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO
- KADOUZA Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GÖBEL Christof, Professeur Tutilaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

Sommaire

Maguette NDIONE, Mar GAYE <i>Variabilité climatique et dynamiques spatio-temporelle des unités morphologiques dans le département d'Oussouye des années 1970 aux années 2010 et les perceptions locales de leurs déterminants</i>	9
KROUBA Gagaho Débora Isabelle, KONAN Loukou Léandre, KOUAKOU Kikoun Brice-Yves <i>Variabilité climatique et prévalence de la diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans dans le district sanitaire de Jacqueville (Côte d'Ivoire) : contribution pour une meilleure épidémiosurveillance</i>	32
Henri Marcel SECK El Hadji Balla DIEYE, Tidiane SANE, Bonoua FAYE <i>Mutations et recompositions des territoires autour des sites miniers des ICS dans le département de Tivaouane (Sénégal)</i>	47
NGOUALA MABONZO Médard <i>Analyse spatio-temporelle des paramètres hydrodynamiques et bilan hydrologique dans le bassin versant Loudima (République du Congo)</i>	63
TRAORE Zié Doklo, AGOUALE Yao Julien, FOFIE Bini Kouadio François <i>L'influence des acteurs d'arrière-plan et le rôle ambivalent des associations villageoises dans la préservation du parc national de la Comoé en Côte d'Ivoire</i>	78
Rougyatou KA, Boubacar BA <i>Les fonciers halieutiques à l'épreuve des projets gaziers au Sénégal : accaparement et injustices socio-environnementales à Saint-Louis</i>	97
Yves Monsé Junior OUANMA, Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS <i>Logiques et implications socio-spatiales du mal-logement à Zoukougbeu (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)</i>	124
Abdou BALLO, Boureima KANAMBAYE, Souleymane TRAORE, Tidiani SANOGO <i>Impacts of artisanal gold mining on grassland pastoral resources in the rural commune of Domba in Mali</i>	141

Mbaindogoum DJEBE, Pallaï SAABA, Christian Gobert LADANBÉ, Beltolna MBAINDOH	152
<i>Influence du milieu physique et stratégies de résilience de la population rurale dans le bassin versant de lac Léré au sud-ouest du Tchad</i>	
SENE François Ngor, SANE Yancouba, FALL Aïdara C. A. Lamine	168
<i>Caractérisation physico-chimique des sols du sud du bassin arachidier sénégalais : cas de l'observatoire de Niakhar</i>	
Ahmadou Bamba CISSE	192
<i>Variabilité temporelle des précipitations dans le nord du bassin arachidier sénégalais et ses conséquences sur la planification agricole</i>	
ADOUM IDRIS Mahadjir	204
<i>Analyse spatiale et socio-économique de la crise du logement locatif à Abéché au Tchad</i>	
Modou NDIAYE	215
<i>Les catastrophes d'inondation sur Dakar. analyse de la dynamique des relations entre les systèmes des établissements et les systèmes naturels vues par le prisme de conséquences sous la planification spatiale dans la ville de Keur Massar</i>	
YRO Koulaï Hervé, ANI Yao Thierry, DAGO Lohoua Flavient	231
<i>Conteneurisation et dynamique du transport conteneurisé sur la Côte Ouest Africain (COA)</i>	
SREU Éric	245
<i>Commercialisation des produits médicamenteux dans les transports de masse à Abidjan : le cas des bus de la Sotra</i>	
ODJIH Komlan	266
<i>L'accès à la césarienne dans la zone de couverture du district sanitaire de Blitta (Togo)</i>	
Arouna DEMBELE	283
<i>De l'arachide au coton : une mutation agricole dans la commune rurale de Djidian au Mali</i>	
Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Tidiane SANE, Henri Marcel SECK, Djiby YADE	297
<i>Transformations des usages des sols dans les Niayes du Sénégal : vers une recomposition des activités agricoles traditionnelles dans un espace rural en mutation</i>	
TAKILI Madinatètou	325
<i>Stagnation des anciennes villes secondaires au Togo : une analyse à partir de Pagouda</i>	

KOUAKOU Kouadio Séraphin, TANO Kouamé, KRA Koffi Siméon	341
<i>Champs écoles paysans, une nouvelle technique de régénération des plantations de cacao dans le département de Daloa (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	
DOHO BI Tchan André	359
<i>Etalement urbain et mode d'occupation de l'espace périphérique ouest de la ville de San-Pedro (sud-ouest, Côte d'Ivoire)</i>	
Etelly Nassib KOUADIO, Ali DIARRA	374
<i>Analyse spatiale de la couverture en infrastructure hydraulique et accès à l'eau potable en milieu rural du bassin versant de la Lobo (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	
GNANDA Isidore Bila, SAMA Pagnaguédé, ZARE Yacouba, OUOBA-IMA Sidonie Aristide, YODA Gildas Marie-Louis, ZONGO Moussa	393
<i>Effet de deux formules alimentaires de pré vulgarisation sur les performances pondérales et les rendements carcasses des porcs en croissance : cas des élevages des zones périurbaines de Réo et de Koudougou, au Burkina Faso</i>	
KOUAKOU Koffi Ferdinand, KOUAKOU Yannick, BRISSY Olga Adeline, KOUADIO Amoin Rachèle	415
<i>Camps de prière et conditions de vie des Populations Vivant avec la Maladie Mentale (PVMM) dans le département de Tiébissou (Centre, Côte d'Ivoire)</i>	
Madiop YADE	432
<i>L'agropastoralisme face à la variabilité pluviométrique dans la commune de Dangalma (région de Diourbel, Sénégal)</i>	
DIBY Koffi Landry, YEO Watagaman Paul, KONAN N'Guessan Pascal	452
<i>Dynamique de l'agriculture de plantation dans la sous-préfecture de Bouaflé (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)</i>	
Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU (ép. NZÉ)	469
<i>L'usage des pesticides et des eaux usées dans le maraîchage urbain au Gabon : risques sanitaires et environnementaux</i>	
Sawrou MBENGUE, Papa SAKHO, Anne OUALLET	495
<i>Appropriation de l'espace à Mbour (Sénégal) : partage de l'espace entre visiteurs-visités dans une ville touristique</i>	
ZONGO Zakaria, NIKIEMA Wendkouni Ousmane	520
<i>Gestion linéaire et opportunités de valorisation des déchets solides de la gare routière de Boromo (Burkina Faso)</i>	

Omad Laupem MOATILA	537
<i>Habitudes citoyennes et stratégies d'adaptation à la pénurie en eau dans la périphérie nord de Brazzaville (République du Congo)</i>	
Aboubacar Adama OUATTARA	554
<i>Perspectives d'utilisation de l'intelligence artificielle dans le district sanitaire de San Pedro (Sud-Ouest, Côte d'Ivoire)</i>	
Mamadou Faye, Saliou Mbacké FAYE	572
<i>Mobilité des femmes Niominkas et dynamique du transport fluvio-maritime dans les îles du Saloum, Sénégal.</i>	
Mame Diarra DIOP, Aïdara Chérif Amadou Lamine FALL, Adama Ndiaye	590
<i>Evaluation corrélative de la dégradation des sols et des performances agricoles dans le bassin versant du Baobolong (Sénégal) : implications pour une gestion durable des terres</i>	
KASSI Kassi Bla Anne Madeleine, YAO N'guessan Fabrice, DIABAGATÉ Abou	613
<i>Dynamique spatio-temporelle et usage des outils de planification urbaine à Abengourou (Côte d'Ivoire)</i>	
EHINNOU KOUTCHIKA Iralè Romaric	639
<i>Diversité floristique des bois sacrés suivant les strates dans les communes de Glazoué, Save et Ouesse au Bénin (Afrique de l'ouest)</i>	
KONATE Abdoulaye, KOFFI Kouakou Evrard, YEO Nogodji Jean, DJAKO Arsène	655
<i>Le vivier face à l'essor des cultures industrielles dans la région du Gboklé (Sud, Côte d'Ivoire)</i>	
OUATTARA Oumar, YÉO Siriki	667
<i>Le complexe sucrier de Ferke 2, un pôle de développement de l'élevage bovin dans le nord de la Côte d'Ivoire</i>	
Lhey Raymonde Christelle PREGNON, Cataud Marius GUEDE, Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA	687
<i>Analyse spatiale du risque de maladies hydriques liées à l'approvisionnement en eau domestiques dans trois quartiers de Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire)</i>	
Awa FALL, Amath Alioune COUNDOUL, Malick NDIAYE, Diarra DIANE	716
<i>Le déplacement à Bignarabé (Kolda, Sénégal) : des populations au chevet de leur mobilité</i>	
DANGUI Nadi Paul, N'GANZA Kessé Paul, Yaya BAMBA, HAUHOUOT Célestin	735
<i>Analyse du processus de la reconstitution morpho-sédimentaire des plages de Port-Bouët à Grand-Bassam (sud de la Côte d'Ivoire) après la marée de tempêtes de juillet 2018</i>	

L'INFLUENCE DES ACTEURS D'ARRIERE-PLAN ET LE ROLE AMBIVALENT DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES DANS LA PRESERVATION DU PARC NATIONAL DE LA COMOE EN COTE D'IVOIRE

TRAORE Zié Doklo, Assistant en Géographie
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).
Email : ziedoklo@gmail.com

AGOUALE Yao Julien, Assistant en Géographie
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).
Email : agoualejulien@gmail.com

FOFIE Bini Kouadio François, Attaché de recherche
Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire).
Email : fofiebini0@gmail.com

(Reçu le 10 août 2025; Révisé le 6 novembre 2025 ; Accepté le 27 novembre 2025)

Résumé

Les aires protégées ivoiriennes restent influencées par divers acteurs à cause des intérêts portés sur les ressources naturelles. Ainsi, une divergence d'objectifs s'observe entre acteurs. Tandis que certains luttent pour le maintien de ces milieux, d'autres par contre exercent des actions qui tendent à les dégrader. L'intervention de tous ces acteurs est fonction des objectifs individuels visés. Le parc national de la Comoé n'est pas épargné par l'influence d'un nombre pléthorique d'acteurs. La contrariété des actions menées par ces derniers constitue une menace pour la préservation du parc. Car les acteurs "d'arrière-plan" incitateurs des agresseurs ont réussi à infiltrer la population riveraine qui s'intéresse peu à la politique de protection de cette réserve de biosphère. Ces derniers tissent des liens de complicité avec des riverains qui mettent de plus en plus à mal le fonctionnement des Associations Villageoises de Conservation et de Développement créées pour accompagner les gestionnaires à protéger le parc. L'objectif de cette étude est d'analyser les stratégies mises en œuvre par ces principaux acteurs influençant la politique de préservation de cette réserve de biosphère de la Comoé. La démarche méthodologique de cette étude se fonde sur la recherche documentaire, l'observation participante, des entretiens et des questionnaires adressés aux parties prenantes. Les résultats de cette étude révèlent que les acteurs "d'arrière-plan" incitent les jeunes riverains à les accompagner dans des pratiques qui fragilisent l'état du parc. Cela affecte les Associations Villageoises de Conservation et de Développement qui adoptent une attitude ambivalente avec les gestionnaires. Ainsi, 71% des enquêtés aspirent à une réorganisation des Associations Villageoises de Conservation et de Développement dans la politique de gestion du parc en donnant la latitude aux

communautés d'opérer un choix participatif des leaders. Par contre, 29% souhaitent leurs maintiens.

Mots clés : Aire protégée, Parc de la Comoé, acteur, influence, conservation, dégradation

THE INFLUENCE OF HIDDEN ACTORS AND THE AMBIVALENT ROLE OF VILLAGE COMMITTEES IN THE PRESERVATION OF THE NATIONAL PARK OF COMOE IN COTE D'IVOIRE

Abstract

Broadly, protected areas in Côte d'Ivoire are still under the control of several actors due to their interests for natural resources. Thus, while some claim for their safeguarding, others want to over-exploit them. The national park of Comoe is a perfect illustration. In this park, some "hidden actors" encourage naive village dwellers who know little about the benefits to protect this biosphere reserve. The purpose of this survey is to explore the strategies implemented by the different actors concerning the life of the park of Comoe. This methodological approach is focused on literary review, participant observation, and interviews with actors to know their positions. The findings reveal that young villagers are manipulated by hidden individuals who want to deteriorate the park for their personal goal without taking into account village committee responsible for the protection of the park. Thus, 71/ of researchers want village committee to be reconsidered to a better policy of preservation and management of the park. On the other side, 29/ of researchers want its retention.

Keywords : Protected area, Park of Comoe, actors, influence, preservation, degradation

Introduction

L'Afrique se fait compter parmi les continents où la déforestation reste remarquable. Entre les années 2015 et 2020, la déforestation en Afrique a progressé à un rythme annuel moyen de 4,41 millions d'hectares (FAO, 2024, p.3). Cela est dû par l'intervention de multiples acteurs qui exercent d'importantes pressions sur la biodiversité africaine. Les aires protégées, lieux de sauvegarde de certains biens naturels, se voient dans la plupart du temps de plus en plus tacheter par des empreintes humaines. Cela est dû à l'attitude transformatrice de l'homme. Il tend à manipuler, à façonner et à utiliser tout ce qui l'entoure pour subvenir à ses fins ou atteindre ses objectifs qu'il s'est préalablement fixés (Z. D. TRAORE, 2023, p.10).

En Côte d'Ivoire, le réseau des aires protégées regroupe huit parcs nationaux, dix réserves naturelles et une aire marine qui couvrent une superficie totale de 2 522 618 ha, soit 7,82 % du territoire ivoirien (OIPR, 2025). Le parc national de la Comoé,

faisant partie de ce réseau, est connu pour sa richesse en diverses ressources naturelles, et mobilise de multiples acteurs locaux, nationaux et internationaux. Chacun de ces acteurs exerce une influence sur le parc selon l'objectif qui lui semble propre tout en tenant compte de leurs besoins quotidiens ou autres. Ainsi, ils font remarquer positivement ou négativement leurs empreintes dans cette aire protégée qui se veut durable dans le temps pour les générations futures. Au moment où des structures internationales, nationales, des ONG et certaines administrations sont reconnues pour leur sens de protection de la biodiversité grâce aux importantes actions menées dans le parc et sa zone périphérique afin d'assurer son bien-être dans le temps ; certains acteurs tels que les restaurateurs des viandes de brousse, les barons des orpailleurs clandestins ou autres ne cessent de mettre à mal l'état de conservation de cette aire protégée. Ces derniers restent en arrière-plan, c'est-à-dire hors du parc, et en fonction des demandes ou commandes faites par leurs clients, incitent d'autres acteurs tels que les braconniers, les orpailleurs, les pêcheurs clandestins et autres aux pratiques illicites dans ce réservoir naturel. Ces acteurs "d'arrière-plan" incitateurs étant dans les villes ou localités proches du parc, créent des liens collaboratifs avec les populations riveraines. Leur rapprochement de complicité avec les riverains affecte les Associations Villageoises de Conservation et de développement (AVCD) malgré le partenariat de ces associations avec les gestionnaires dans le cadre de conservation durable de ce parc. Ainsi, ce travail pose le problème de l'influence incitative négative des acteurs "d'arrière-plan" sur d'autres acteurs agressants déjà le parc, sur les populations riveraines et les AVCD. Dans ce sens, la question centrale soulevée est la suivante : comment les acteurs "d'arrière-plan" arrivent-ils à influencer davantage les agresseurs du parc national de la Comoé malgré l'application de la politique de gestion participative pour une conservation durable ? L'objectif de cette étude est d'analyser les stratégies mises en œuvre par ces principaux acteurs influençant la politique de préservation de cette réserve de biosphère de la Comoé. Par conséquent, le présent article part de l'hypothèse selon laquelle la diversité des objectifs de différents acteurs couplée à l'ambivalence des associations villageoises est à la base de la fragilisation de la politique de préservation durable du parc.

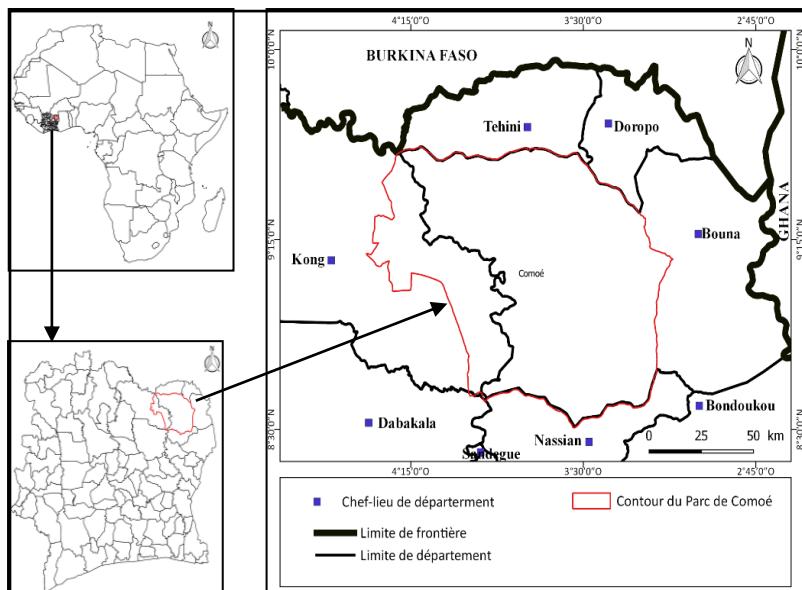
1. Cadre conceptuel et approche méthodologique

1.1. Présentation de l'espace d'étude et cadre conceptuel

Les principaux canaux de la protection des ressources naturelles en Côte d'Ivoire sont les aires protégées. Le parc national de la Comoé, qui en fait partie, est aujourd'hui sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Il se situe dans le nord-est du pays, à cheval sur six départements, dont quatre dans la région de Bounkani (Bouna, Tehini, Nassian, Doropo), un dans la région de Tchôlogo (Kong) et un dans

la région du Hambol (Dabakala). Ce patrimoine naturel couvre une superficie de 1 149 450 hectares. Plus de la moitié de cette superficie se trouve dans la région de Bounkani, une circonscription frontalière avec le Ghana et le Burkina Faso (carte 1).

Carte 1 : Parc national de la Comoé et départements administratifs



Source : OIPR/Service SE-SIG, 2012

Réalisation : Z.D.TRAORE, 2025

Les études faites sur les aires protégées permettent aux lecteurs d'avoir des connaissances sur la gestion des biens naturels. Les services rendus par ces biens sont d'une diversité remarquable, à tel point que d'importants acteurs ne cessent de les convoiter. C'est le cas du parc national de la Comoé qui se voit influencer par de multiples acteurs. Pour mieux orienter la compréhension de cette production scientifique, l'on peut définir un acteur comme celui qui agit. Il peut être un groupe d'individus organisés, voire un groupe d'organisations, poursuivant un certain nombre de projets communs et disposant les capacités de réactions communes (T. A. KOBI et al. 2023, p. 347). Par ailleurs, un acteur est un groupe homogène ayant des objectifs et des moyens d'action communs et mettant en œuvre une même stratégie et affichant un rapport de force face aux autres acteurs (M. GODET, 2007 cité par H. KHATTALI et al. 2016, p. 192). L'on peut également percevoir un acteur comme un individu ou une organisation qui collabore au sein d'un processus ou dans un système, poursuivant un intérêt répondant à une stratégie, implicite ou explicite (P. DESTATTE et al. 2008, p. 11). Dans le fonctionnement du système d'un milieu, un acteur est celui qui agit en imposant ou faisant voir plus ou moins son influence dans le milieu pour l'atteinte de ses objectifs. Il peut être un individu ou un groupe d'individus ayant la capacité d'influence sur d'autres individus ou parties prenantes.

1.2. Démarche méthodologique

L'approche méthodologique utilisée dans cette production scientifique est qualitative et quantitative. Elle part d'une recherche documentaire focalisée sur les thèmes relatifs à notre axe d'analyse, notamment les opérations exercées par différents acteurs dans le cadre de la préservation du parc national de la Comoé. En plus de la recherche documentaire, un entretien a été réalisé dans l'administration avec des responsables de l'OIPR, corps préfectoral, ANADER, GIZ, ONG et aussi certains chefs traditionnels et responsables d'Associations Villageoises. Ensuite, un questionnaire a été adressé aux riverains et à plusieurs acteurs exerçant des influences sur le parc. Pour ce qui concerne l'entretien au niveau de l'administration, 19 agents de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) de la Direction de Zone Nord-Est, 5 membres du corps préfectoral des localités de Bouna, Téhini, Nassian, Kong et Dabakala, 3 collectivités territoriales, notamment le conseil régional de Bounkani, la mairie de Téhini et de Nassian, le directeur régional de l'ANADER sise à Bouna, le responsable de mesures riveraines de la GIZ Bouna et 2 ONG locales ont été soumis à un guide d'entretien. En plus, dans les localités riveraines du parc, 24 autorités traditionnelles et présidents des jeunes, des présidents des Associations Villageoises de Conservation et de Développement (AVCD) et des responsables des groupements des femmes et des hommes ont été soumis aussi à un entretien. Des vendeurs de viande de brousse des localités de Bouna, Téhini, Koutouba, Nassian, Dabakala, Kong et Wendené et des orpailleurs clandestins, ont été soumis à un questionnaire. Des focus groups ont été réalisés avec des groupements de femmes cultivatrice dans les localités de Bavé, Ghana, Koutouba, Gansé et Kolon. Dans l'ensemble, plusieurs acteurs ont fait l'objet d'enquête. En se fondant sur le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, la population mère estimée à 9791 habitants des 11 villages enquêtés fut obtenue. Ainsi, un questionnaire fut adressé à 401 habitants de ces localités. Ce sont les localités de Bavé, Tripano, Gbana, Yalo, Bania, Kotouba, Lambira, Depingo, Gansé, Gorowita et de Kolon. Des patrouilles avec des agents de la brigade mobile de l'OIPR (direction de zone Nord-est) ont permis d'avoir une connaissance des réalités vécues par ces agents et l'état de conservation de cette aire protégée. Ces visites de terrain ont permis de découvrir les pratiques illicites exercées au sein de ce patrimoine naturel. Les logiciels WORLD et EXCEL ont servi à l'élaboration des tableaux, des graphiques et à la saisie du texte. Le logiciel SPHINX2V5 a été utilisé pour le dépouillement. Quant aux cartes, elles furent conçues à partir de QGIS 2.16. Toutefois, il convient de préciser qu'un traitement manuel des données a précédé le traitement informatique.

2. Résultats

La réserve de biosphère de la Comoé regorge d'importantes ressources naturelles et enjeux qui font d'elle le champ d'action de nombreux acteurs. À travers des objectifs,

chaque acteur a un mode d'opération ou d'action qui influence le parc. Tandis que, certains acteurs luttent pour maintenir l'état normal du parc, d'autres exercent des pratiques qui le mettent à mal. Ces résultats mettent en lumière le mode opératoire des principaux acteurs qui influencent le parc. Elle pourrait permettre aux gestionnaires de renforcer leur stratégie de protection des aires protégées.

2.1. Un parc soumis à une multitude d'acteurs aux modes d'influences variés

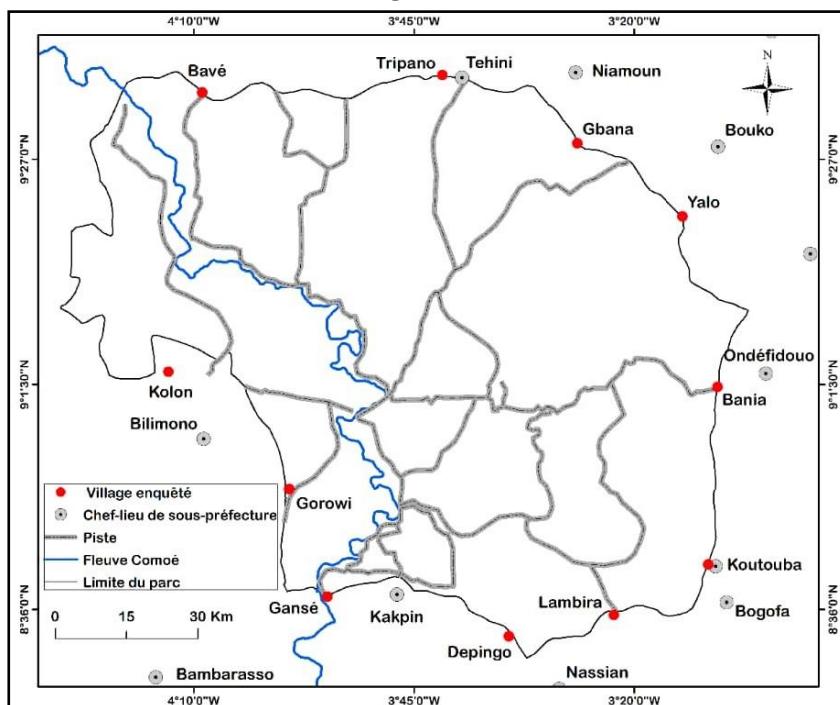
Le besoin des ressources naturelles reste indispensable dans la vie quotidienne de l'Homme. Toutes les couches sociales bénéficient de près ou de loin des bienfaits de la nature. C'est le cas des aires protégées de Côte d'Ivoire, notamment le parc national de la Comoé qui se voit influencer par divers acteurs.

2.1.1. Les acteurs d'arrière-plan, incitateurs des pratiques illicites dans le parc de la Comoé

Le parc national de la Comoé demeure le champ d'action d'une diversité d'acteurs. Les acteurs cibles sont les commerçants de viande de brousse dans les restaurants des grandes villes proches du parc, les acheteurs de poisson ou autres espèces aquatiques avec les pêcheurs clandestins, les acheteurs de l'or ou les « barons d'orpailleurs ». En effet, ces acteurs se mettent tous en arrière-plan et incitent en catimini pour leur propre intérêt à la pratique des activités illégales dans le parc. Ces incitations exercent des impacts négatifs sur l'état de conservation durable de cette aire protégée de la Comoé. Ces acteurs restent éloignés de tout ce qui est en lien direct avec le parc. Mais, ils exercent une forte emprise sur ceux qui l'infiltrent à but lucratif. Dans les gros villages (Koutouba, Wendené, Lambira) et les villes proches du parc (Bouna, Nassian, Tehini, Dabakala, Kong), ces commerçants de gibier constitués en grossistes, en détaillants et en restaurateurs, font prévaloir leurs différentes activités. Ils traitent avec les braconniers afin d'avoir quotidiennement de la viande de brousse pour le fonctionnement de leurs activités tout en exigeant les demandes ou les commandes faites par leurs clients. Des incitations sont faites pendant l'achat afin de maintenir le réseau. Ainsi, voyant ces offres d'importantes valeurs, certaines populations riveraines du parc, acceptent les propositions des chasseurs clandestins déjà organisés en sous-traitances. Par conséquent, ces chasseurs n'ont aucune crainte d'être interpellés par les gestionnaires du parc puisqu'ils seront alertés par leur réseau d'une probable patrouille des agents de surveillance. Par ailleurs, certains acteurs demeurent les principaux incitateurs des orpailleurs appelés « barons d'orpailleurs ». Ils sont généralement dans les grandes villes précitées qui environnent le parc et sont des personnes de grande notoriété avec un pouvoir d'achat. Dans leur fonctionnement, ils recrutent des jeunes ou des personnes qui ont une bonne connaissance de la pratique de l'orpaillage clandestin. Ces personnes recrutées coordonnent à leur tour le recrutement de certains jeunes pour la pratique de l'activité sans toutefois mentionner le nom du baron. Ces barons financent

l'orpailage en arrière-plan à travers ces coordonnateurs préalablement recrutés. Grâce à leurs moyens financiers, ils tissent des liens de complicité avec des populations riveraines, notamment des jeunes qui leur communiquent les entrées et les sorties des agents de la brigade mobile du parc. Ainsi, ces acteurs en arrière-plan de l'orpailage influencent indirectement le système de protection du parc. Ils n'infiltrent pas le parc, mais exercent une forte influence sur sa préservation durable. La carte 2 présente les pistes d'entrée et de sortie du parc se trouvant au niveau des localités riveraines. Elles demeurent favorables aux populations complices, qui alertent les agresseurs lors de l'entrée ou de sortie d'une équipe de patrouille dans le parc.

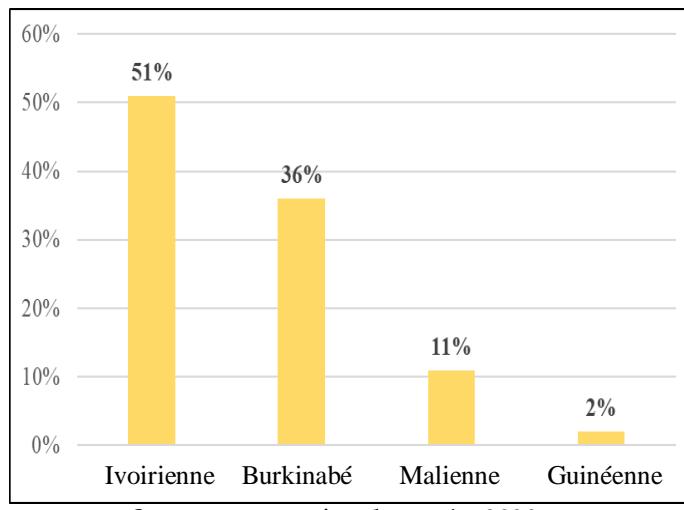
Carte 2 : Pistes d'entrée du parc favorisant la complicité entre riverains et agresseurs



Source : OIPR/Service SE-SIG, 2012 Réalisation : Z.D.Traoré, 2025

La carte 2 fait ressortir la proximité des pistes d'entrées et sorties des agents de la brigade mobile aux localités riveraines du parc. Ces pistes facilitent la tâche aux complices des agresseurs du parc. Car, la majorité des riverains complices exerce des activités commerciales où ils habitent proches de ces pistes, justifiant ainsi, leur présence continue dans ces lieux, ce qui leur permettent de contrôler les entrées et sorties des agents patrouilleurs. Ainsi, la disponibilité du réseau téléphonique dans certains endroits du parc permet aux complices riverains d'alerter les agresseurs afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour ne pas se faire appréhender.

Figure 1 : Les acteurs incitateurs d'agression dans le parc selon leur



Source : nos enquêtes de terrain, 2020

La figure 1 expose la répartition par nationalité des acteurs d'arrière-plan incitateurs des pratiques illicites dans le parc de la Comoé. En somme, les ivoiriens sont les plus dominants. Ils représentent 51% de ces acteurs. Cela s'explique par les traditions des différents groupes ethniques caractérisées par la chasse traditionnelle et la recherche de l'or. Ces activités occupent une place importante au sein de ces différentes sociétés jouxtant le parc. La planche photographique 1 présente des conséquences d'orpaillage dans le parc national de la Comoé.

Planche photographique 1 : Conséquences de l'orpaillage clandestin dans le parc



Prise de vue : Traoré, 2020

Les images présentent d'anciens sites des orpailleurs clandestins dans le parc. Il est à retenir dans l'ensemble que ces acteurs incitateurs et motivateurs des pratiques illicites ont un objectif principal, qui est de gagner de l'argent par tous les moyens. Cette détermination de ces acteurs qualifiés d'acteurs de l'arrière-plan pousse à la pratique continue et perpétuelle de certaines activités illicites dans le parc national de la Comoé.

2.1.2. L'ambivalence des AVCD face à la vision des gestionnaires du parc

Les Associations Villageoises de Conservation et de développements (AVCD) sont mises en place par les gestionnaires afin de mieux se rapprocher des populations riveraines qui sont en contact permanent avec le parc. Mais, dans la faisabilité, des

membres des AVCD n'accomplissent pas loyalement la mission qui leur a été assignée. En effet, ces associations villageoises se composent de certains membres versatiles qui se comportent à la fois en tant que des acteurs luttant pour la conservation du parc et des acteurs qui l'infiltrent ou en complicité avec ses agresseurs. Cette attitude versatile des composants de l'AVCD relève son inefficacité dans la politique de gestion du parc et fait d'elle un acteur ambivalent. Malgré la précision des axes d'actions assignées à l'AVCD et le rang de personnalité villageoise qu'occupent certains membres ; ces associations fonctionnent avec des zones d'ombre divergentes à la vision des gestionnaires du parc. Le tableau 1 illustre les actions assignées aux AVCD, les personnes-ressources pour son fonctionnement et les microprojets auxquels elles bénéficient.

Tableau 1: les acteurs de références, actions et microprojets des AVCD

AVCD	Acteurs de référence	-chef de village -président des jeunes ou femme -leader d'opinion ou toute personne capable de conduire une association
	Axes d'actions	<ul style="list-style-type: none"> -sensibiliser les populations riveraines à la préservation du parc -instaurer et animer un cadre permanent de concertation autour des questions relatives à la préservation et la valorisation du parc au sein du village -accompagner la création et la structuration de groupement d'intérêts actifs porteurs d'initiatives de projets -être une garantie morale ou financière pour les promoteurs de microprojets, membres de l'association en cas de nécessité -contribuer à l'assainissement de l'environnement et du cadre de vie dans le terroir villageois riverain -Appuyer la recherche de financement des microprojets de groupement
	Microprojets en retour	-Apiculture, aviculture, moulin, maraîcher, pompe hydraulique, centre de santé, élevage d'ovin, foyer des jeunes...

Source : OIPR (DZNE), 2020

Le tableau présente les axes d'actions, les acteurs riverains et les microprojets auxquels les AVCD sont soumises. Malgré toutes ces mesures riveraines, des

membres des AVCD ont des objectifs inavoués qui les amènent à adopter des comportements ambivalents. Ce mode de fonctionnement douteux et varié crée une crise de confiance entre les AVCD et les gestionnaires du parc national de la Comoé. Les entretiens des mois de juillet et d'août 2020 avec plusieurs membres d'AVCD, attestent que ces derniers nourrissent des idées et des objectifs contraires à celles ou ceux des gestionnaires. Dans le village de Gansé situé au sud-ouest du parc, le président de l'AVCD souligne ceci : « *j'ai été moi-même une fois, perçu par les agents de la brigade mobile de l'OIPR, dans le cadre d'une activité de chasse dans le parc. Mais, j'ai réussi à m'échapper* ». Il est à retenir que des acteurs, vus comme les leadeurs d'opinion et choisis par les gestionnaires comme des personnes d'interface entre les riverains et eux, ont des attitudes qui déstabilisent le parc. En plus de tout ce qui précède, l'on ne doit pas oublier les acteurs qui sont en conflit permanent avec les agents de la brigade mobile de l'OIPR à l'intérieur de cette aire protégée.

2.1.3. Les acteurs en conflit permanent à l'intérieur du parc de la Comoé

Les enquêtes relèvent qu'à l'intérieur du parc national de la Comoé, deux catégories d'acteurs demeurent en conflit perpétuel. Il s'agit des agresseurs du parc et de ses gestionnaires. En effet, au moment où, ses agresseurs posent des actions qui dégradent le parc, ses gestionnaires cherchent à le protéger en conservant ses biens naturels. Cette divergence de vision génère des conflits entre ces deux catégories d'acteurs. Dans leur composition, la catégorie « protecteur » dont l'OIPR fait face à la catégorie « agresseur » regroupe plusieurs acteurs imprévisibles. Le tableau 2 présente les acteurs en conflit permanent dans le parc national de la Comoé.

Tableau 2 : Acteurs intervenants dans le parc national de la Comoé et objectifs principaux

Catégorie	Acteurs	Objectif principal	Point de conflit
Protecteurs	Brigade mobile et agents secteurs de l'OIPR	Protéger les ressources naturelles du parc	
Agresseurs	Orpailleurs clandestins	Avoir de l'argent permettant de faire face aux besoins familiaux	Opposition de la brigade mobile de l'OIPR aux actions des acteurs agresseurs du parc
	Braconniers		
	Pêcheurs clandestins		
	Collecteurs de produits secondaires		
	Transhumants	Nourrir le bétail	

Source : nos enquêtes, 2020

Le tableau résume qualitativement les principaux acteurs intervenant à l'intérieur du parc national de la Comoé. Ces différents acteurs ont chacun, un objectif principal qui l'oriente dans la dynamique de protection ou d'agression de cette réserve de biosphère. Cette diversité d'objectif entre ces deux catégories d'acteurs intervenant à l'intérieur du parc reste la source fondamentale de leurs différents conflits. En outre, la population riveraine demeure l'acteur central avec lequel les deux catégories citées plus haut collaborent afin de mener à bien leur principal objectif.

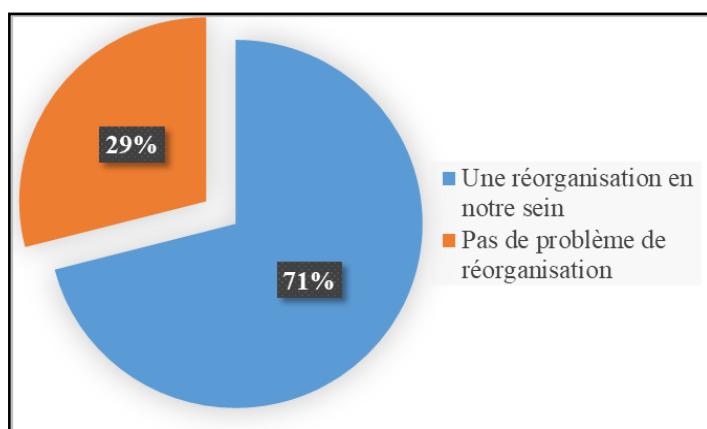
2.2. La restructuration des associations partenaires à l'OIPR pour une conservation durable du parc de la Comoé

Dans l'objectif de mieux exercer leurs activités, des acteurs sont contraints à collaborer avec la population riveraine. Les enquêtes révèlent que le mode de fonctionnement des populations riveraines reste ambivalent. Car elles composent à la fois avec les gestionnaires et les agresseurs du parc. Ce double jeu de cet acteur, proche du parc et incontournable à sa politique de protection, favorise et facilite certaines actions aux agresseurs. Ainsi, la restructuration des riverains reste un enjeu majeur dans la politique de conservation durable de cette réserve de biosphère.

2.2.1. Une population riveraine aspirant à une réorganisation de ses associations partenaires à l'OIPR

La politique de gestion du parc national de la Comoé doit véritablement prendre en compte les aspirations des populations riveraines. En effet, 63% des riverains estiment que les AVCD n'existent que de nom. Elles sont méconnues et incapables d'exprimer véritablement leurs besoins aux gestionnaires. Selon eux, la notoriété du parc national de la Comoé en tant que patrimoine mondial de l'UNESCO devait leur permettre de ressentir les actions d'appui au développement socioéconomique qui restent un moyen de compensation de la présence de cette aire protégée sur leur terre. En plus, plusieurs populations riveraines soulignent que le retour des décisions prises avec le Comité de Gestion Locale (CGL) ne leur est pas communiqué. En exemple, lors de nos enquêtes dans le village de Gansé dans les mois de juillet et août 2020, le Chef de village a souligné ceci : « *ceux qui sont nos responsables, et qui échangent avec les gestionnaires du parc ne nous font pas de retour sur les décisions prises. Il y a un véritable problème de communication entre nous. Pour mieux accompagner l'OIPR dans la protection du parc, il faudra une réorganisation des populations riveraines que nous sommes* ». Cette affirmation de ce chef de village, laisse à croire qu'il faut suivre de près le fonctionnement des associations ou organisations représentant les populations riveraines pour ce qui concerne la conservation durable du parc. Les résultats des enquêtes, sur la question de la réorganisation des riverains, sont présentés par la figure 2.

Figure 2 : Répartition des riverains sur la question de leur réorganisation



Source : enquête de terrain, 2020

Les enquêtes révèlent que 71% des enquêtés aspirent à une réorganisation des associations ou acteurs intermédiaires entre les populations riveraines et les gestionnaires du parc de la Comoé. Cette majorité des enquêtés n'a cessé de mentionner l'inactivité des présidents des AVCD, le manque de communication entre de nombreux chefs des villages mitoyens au parc et leurs représentants siégeant dans le Comité de Gestion Local (CGL). Par ailleurs, lors des entretiens, des enquêtés n'ont cessé de mentionner que les Associations Villageoises de Surveillances (une des associations parallèles de l'AVCD), n'existent pratiquement plus dans les localités riveraines. En effet, ces associations remontaient les informations d'entrée des agresseurs dans le parc à la brigade mobile de l'OIPR. Dans le mois d'août 2020, lors d'un échange avec le président des jeunes du village de Dépingo (village riverain du parc), il a affirmé ceci : « *Dans mon village, l'Association Villageoise de Surveillance du parc n'existe plus. Je ne pense pas qu'elle existe encore dans les villages environnants. Nous les présidents des jeunes, nous échangeons entre nous, si cette association de surveillance existait véritablement, je le saurai. Je conseille plutôt à l'OIPR, la réorganisation des associations et groupements pour l'appui réel qu'il souhaite dans leur histoire de surveillance du parc* ». Après ces entretiens avec certaines autorités villageoises, il est à retenir que plusieurs d'entre elles aspirent à une réorganisation des associations ou groupements agissant au compte des populations riveraines dans la politique de gestion du parc. En plus, la réorientation des jeunes déscolarisés est souhaitée, car ces derniers deviennent de plus en plus les principaux complices des agresseurs du parc notamment les orpailleurs.

2.2.2. La réorientation des jeunes riverains déscolarisés pour la protection durable du parc

La Côte d'Ivoire a une population dominée par les jeunes, car 75,6% ont moins 35 ans (RGPH, 2021, p. 17). Cette jeunesse de population ivoirienne est perceptible dans toutes les contrées du pays, notamment dans la zone riveraine du parc national de la Comoé. En effet, lors des enquêtes, il a été constaté que les agresseurs du parc

collaborent avec les jeunes des localités jouxtant le parc. A cet effet, les déscolarisés restent leurs principales cibles. Car après l'abandon de l'école, par manque de moyen ou par volonté personnelle et sans qualifications, ces jeunes restent attacher en catimini aux rémunérations des agresseurs de cette aire protégée. Pris dans ce piège de gain facile, ces déscolarisés restent en attente de ces types d'opportunités et finissent par s'intégrer, notamment dans les activités d'orpaillage et de braconnage.

Par conséquent, dans un élan d'anticipation afin de détourner ces jeunes déscolarisés de cette tendance, une réorientation de cette tranche de la population riveraine du parc national de la Comoé doit être envisagée. Les gestionnaires avec l'appui des décideurs devront mettre en place des stratégies de bonnes réorientations des jeunes riverains déscolarisés se trouvant dans la zone riveraine de cette aire protégée. Au niveau des 75 villages mitoyens du parc, l'on devra répertorier annuellement tous les jeunes qui abandonnent l'école à partir de la classe de 4^{ème} à la classe de terminale ; car les enquêtes révèlent que, c'est cette tranche des jeunes riverains qui coopèrent le plus avec les agresseurs du parc. Ensuite, à travers un programme bien défini et continu dans le temps, l'on devra passer à une éducation environnementale assurée par des experts accompagnés par les agents des mesures riveraines de l'OIPR. Après cette formation environnementale et éducative, mettre en place une cellule de surveillance composée de 6 jeunes issues des grandes familles dans chaque village. Et les 75 villages mitoyens au parc devront avoir chacun une cellule de surveillance de proximité. Chaque membre de cette cellule devra percevoir une rémunération à hauteur du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui est de 75 000 francs CFA en Côte d'Ivoire. Les 6 jeunes sélectionnés par village devront être d'office les premiers membres des Associations Villageoises de Conservation et de développement (AVCD). Quant aux autres jeunes déscolarisés, des projets collectifs comme l'aviculture, le maraîcher, l'élevage d'ovin doivent être réalisés pour eux avec un suivi strict venant de l'autorité compétente (OIPR). A partir de cette rémunération mensuelle et les microprojets bien suivis, cette tranche de jeune généralement considérée comme des leaders de jeunesse dans les villages s'intéresseront à la protection du parc et avec le temps pourra convaincre leur entourage.

Ces cellules de surveillance créées dans tous les villages riverains devront avoir comme première mission, la dénonciation à l'autorité compétente (OIPR), de toutes les personnes sises dans les villages, ou venant d'ailleurs ayant pour tuteur un villageois, qui infiltrent cette aire protégée. Deuxièmement, à la fin de chaque semestre et de façon continue dans le temps, cette cellule de surveillance avec l'accord du chef de village devra organiser dans le village des réunions de sensibilisation allant dans le cadre de la protection du parc. Ces dites réunions s'appuieront d'un rapport, accompagnées d'images et vidéos qui seront remis aux autorités compétentes (OIPR) à chaque fin de semestres. Le regard des experts, du

corps préfectoral et des gestionnaires, devra rester implacable. Troisièmement, les jeunes devront présenter d'eux-mêmes avec l'encadrement des gestionnaires (OIPR) des stratégies annuelles de surveillance dans la zone riveraine du parc afin d'amoindrir les infiltrations.

Dans l'ensemble, cette réorientation des jeunes déscolarisés à l'éducation environnementale est une œuvre d'anticipation dans le cadre de la conservation durable du parc national de la Comoé. Au fil du temps, elle permettra à l'ensemble des populations riveraines de comprendre l'utilité de cette aire protégée dans leur zone. Dans cet élan, les gestionnaires pourront bénéficier d'une adhésion parfaite des riverains à leur vision et les générations futures pourraient jouir des bienfaits du parc national de la Comoé. Par ailleurs, l'activité agricole étant la principale source de revenus pour les populations riveraines du parc, les gestionnaires et leurs partenaires devront avoir un regard tourné vers sa pratique afin d'anticiper sur la question d'infiltration du parc par les agriculteurs.

2.2.3. L'accompagnement strict des agriculteurs comme un moyen d'anticipation à la protection durable du parc

Le parc national de la Comoé, contrairement à certains parcs nationaux du pays, n'est pas agressé par les agriculteurs. C'est donc un avantage pour sa conservation durable. Par conséquent, dans une perspective de maintien de cet élan, les gestionnaires devront anticiper en les accompagnant et en contrôlant strictement les activités agricoles aux alentours de cette aire protégée. Cette action s'inscrivant dans un cadre d'anticipation à la protection durable du parc, détournera les agriculteurs de toutes les idées qui pourraient les pousser à vouloir l'infiltrer dans un futur proche. Car, face à la croissance de la population riveraine, si aucune décision pratique anticipative n'est prise à ce jour, le parc pourrait être soumis à une pression anthropique importante qui pourrait entraîner sa dégradation. Alors quelles sont les stratégies que le gestionnaire devra adopter afin de détourner d'avance les agriculteurs des localités riveraines de tous prétextes pouvant les motiver à infiltrer le parc ?

Tout d'abord, il faut atténuer la promotion et la pratique des cultures pérennes notamment l'anacarde dans la zone périphérique du parc national de la Comoé et passer à la promotion des cultures vivrières. Les gestionnaires (OIPR) avec l'appui de l'Etat devront adopter cette orientation stratégique tout en contrôlant strictement la création de nouveaux vergers d'anacardier émanant des populations riveraines. En effet, aujourd'hui, dans les localités périphériques du parc de la Comoé, la forte présence des vergers d'anacardier a réduit considérablement les espaces favorables des cultures vivrières. Ainsi, les populations, en particulier les agriculteurs, sont permanentement à la recherche des terres fertiles pour les cultures vivrières,

notamment l'igname et le maïs. Cette recherche et/ou ce manque d'espace cultivable pour les productions vivrières qui favorisent la rareté quotidienne de certaines denrées sur les marchés des localités des villages riverains pourraient, dans un laps de temps, pousser les populations à grignoter des espaces cultivables dans le parc. Ensuite, il faut orienter les agriculteurs des localités riveraines du parc vers un système de pratique culturelle intensive en leur offrant des intrants à moindres coûts ou même subventionnés par les gestionnaires du parc à travers l'appui du ministère de l'agriculture. Les agriculteurs devront être encadrés par l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER). Cet encadrement guidé vers un système d'agriculture intensive permettra aux populations riveraines du parc national de la Comoé d'avoir un bon rendement des productions vivrières sur le reste des espaces cultivables. Enfin, il faut mettre en place un réseau d'évacuation et d'échange de ces productions vivrières entre les localités riveraines du parc avant tout transfert de celles-ci vers les grandes villes non éloignées du parc ou des autres régions du pays. Ces stratégies permettront aux gestionnaires de contrôler les actions des agriculteurs dans la zone périphérique du parc national de la Comoé tout en les détournant d'avance de toutes idées pouvant les motiver de grignoter des parcelles agricoles dans cette réserve de biosphère.

3. Discussion

En Côte d'Ivoire, différents types d'acteurs entretiennent des rapports particuliers avec les aires protégées. Ainsi, au niveau du parc national de la Comoé, l'un de nos premiers résultats de cette étude montre que des acteurs "d'arrière-plan incitateurs des pratiques illicites" ne cessent d'exercer d'importantes influences sur cette réserve de biosphère malgré leurs positions hors parc. Ce sont "les commerçants de viande de brousse dans les localités périphériques" du parc et "les barons des orpailleurs". Dans l'ensemble, à travers des stratégies, ces acteurs contournent très souvent le système de protection du parc mis en place par le gestionnaire tout en laissant des empreintes négatives de leur pratique dans son enceinte tendant à sa dégradation. Abordant dans le même sens, F. AKINDES (2015, p.91) note qu'à Dabakala, département périphérique du parc, l'activité d'orpailage clandestin serait contrôlée par un autochtone Djimini, lui-même l'associé d'une personne d'origine burkinabè. Cette dernière est reconnue comme un opérateur économique ayant les faveurs des autorités administratives et communales. Elle est également connue dans la localité à travers ses dons en faveur des populations. Pour l'OIPR (2015, p.40), au niveau du parc national de la Comoé, les braconniers ont un circuit de commercialisation de la venaison, tenu par des intermédiaires de la filière qui sont les tenancières de maquis et les transporteurs, s'étendant jusqu'à Bouaké et quelquefois Abidjan. UICN (2008, p.19) mentionne qu'au niveau du parc national de Taï, les riverains et les allochtones alimentent les restaurants en périphérie et de grands centres urbains en viandes de

brousse. M. S. DIALLO (2011, p.161) souligne qu'au niveau du parc national du Haut Niger en Guinée, le circuit du commerce de viande de gibier est organisé et stimulé par des intermédiaires qui habitent les villes : ce sont eux d'ailleurs qui amassent les plus gros bénéfices, tandis qu'en brousse, les braconniers ne reçoivent qu'une infime somme.

Ensuite, dans un deuxième pan, cette étude résulte que les Associations Villageoises de Conservation et de Développement (AVCD) adoptent une attitude ambivalente mettant parfois en mal la vision de préservation durable du parc prônée par les gestionnaires. Dans cette logique de l'attitude de l'ambivalence des acteurs, l'OIPR (2019, p.65) note qu'au niveau du parc national de Banco, la faible contribution des acteurs, notamment ceux issus des communautés riveraines et du secteur privé de sa zone périphérique a lourdement pesé sur les activités de la conservation de sa diversité biologique. Pour A. BINOT (2010, p.221) au niveau du parc national de Zakouma au Tchad, les autorités traditionnelles et coutumières jouent un rôle déterminant dans la gestion des ressources naturelles et se positionnent dans de fréquents conflits de pouvoir avec les acteurs administratifs sous l'autorité desquels elles sont légalement placées. Selon Z. D. TRAORE et al (2022, p.879), 73% des populations riveraines du parc de la Comoé soulignent que les AVCD ne prennent pas l'initiative d'organiser des actions de sensibilisation dans les localités. Alors que celles-ci font partie des missions assignées aux AVCD par les gestionnaires du parc. Contrairement à cette attitude ambivalente qu'adoptent certains acteurs, la CNDHCI (2017, p.7) montre qu'au niveau de la forêt classée de Dogodou, située entre Grand Lahou et Fresco, les populations restent catégoriques sur leur position. Cela fait de la zone, un lieu conflictuel. Bien que cette forêt soit classée depuis très longtemps, les populations en revendent la propriété. Alors qu'elle était encore relativement préservée en 2009, elle a été totalement défrichée et vendue par parcelles par des allochtones à des opérateurs qui ont voulu y planter l'hévéa.

Par ailleurs, l'un des principaux résultats de cette étude montre qu'à l'intérieur du parc national de la Comoé des acteurs demeurent en conflit permanent en raison de l'objectif poursuivi par chacun. En somme, il s'agit deux grands groupes d'acteurs. Ce sont les acteurs protecteurs du parc regroupés en gestionnaires et partenaires et les acteurs agresseurs qui se résument à toutes personnes qui infiltrent illicitemment le parc. Allant dans ce sens de conflit entre acteurs dans les aires protégées ivoiriennes, Y. K. KOFFI (2016, p.100) souligne que les parcs nationaux et réserves naturelles de Côte d'Ivoire sont l'objet d'occupations à des fins d'habitation, agricoles et de toutes autres formes d'exploitation telles que l'exploitation forestière, l'orpailage, la pêche illégale, le braconnage ou autres. Et, aussi, certains périmètres de ces aires protégées font l'objet de revendications par les populations qui contestent leur propriété à l'État. Dans cet élan d'acteur en conflit permanent au niveau des aires protégées,

UICN (2008, p. 28) résulte d'une de ses études qu'au niveau du parc national du Mont Péko, il existe un conflit sur les limites du parc car celles-ci n'ont pas respecté le décret de création. Le dédommagement des populations reste à régler.

Enfin, cette étude montre que pour rompre le lien de complicité existant entre les populations riveraines et les acteurs agresseurs du parc national de la Comoé, il faut une restructuration des populations riveraines. Cette restructuration devra se manifester par une réorganisation des associations partenaires à l'OIPR, la réorientation des jeunes riverains déscolarisés et l'accompagnement strict des agriculteurs comme un moyen d'anticipation de la protection durable du parc. Abordant dans le cadre de la conservation durable du parc national du Haut Niger en Guinée, M. S. DIALLO (2011, p. 191) dit qu'un accroissement des séances d'animation communautaire par des campagnes d'animation bien ficelées, amènerait les populations à pratiquer le concept de « forêts villageoises », forêts entièrement gérées par les populations. Dans sa thèse portant sur les parcs nationaux de Taï et de la Marahoué, K. S. KOUASSI (2012, p. 334) résulte qu'il faut promouvoir la culture environnementale chez les populations. Pour cet auteur, les parcs nationaux et réserves naturelles seront mieux protégés lorsque l'opinion publique se sera approprié sa conservation. Sans cette mobilisation collective des acteurs, les résultats de l'anticipation ne pourront se cristalliser en actions. Pour N. S. ANDON et al (2019, p.369) au niveau de la forêt classée du Mont Korhogo la volonté politique doit favoriser un cadre de concertation et un processus de prise de décision qui tiennent compte des points de vue de toutes les parties prenantes pertinentes pour construire en commun une connaissance mixte (moderne et traditionnelle) qui sera plus consensuelle et opérationnelle. De telle volonté aboutira certainement à une Co-mobilisation et une cogestion durable de tous les acteurs, notamment des populations autochtones riveraines de ces forêts protégées domaniales.

Conclusion

Le parc national de la Comoé est l'une des rares aires protégées ivoirienne inscrites sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO grâce à sa diversité en ressource naturelle. Ainsi, cette réserve de biosphère reste convoitée par plusieurs types d'acteurs avec divers objectifs. En effet, au moment où certains acteurs doublent d'effort afin de mieux protéger le parc, d'autres l'infiltrent pour des fins personnelles et certains acteurs restent dans une attitude d'ambivalence avec les gestionnaires. Il est à ajouter également qu'une catégorie d'acteurs qualifiés "d'acteur en arrière-plan" avec leur pouvoir financier incite à l'agression du parc sans toutefois l'infiltrer eux-mêmes. Mais ces derniers financent l'orpaillage, le braconnage et autres pratiques néfastes pour la sauvegarde des ressources naturelles. Dans cet environnement de diversité d'acteurs et dans la faisabilité des choses, chaque acteur a un lien particulier

avec la population riveraine du parc. Car l'à proximité des localités à cette aire protégée fait qu'elle a une vue générale d'entrées et sorties des tout type d'acteur. Ainsi, certains acteurs collaborent avec ces dernières pour dans le cadre de la protection du parc et d'autres pour la facilitation de leurs pratiques illicites. En somme, la population riveraine reste une cible pour chacun dans l'atteinte des objectifs personnels. Dans une telle ambiance, l'avenir du parc national de la Comoé peut être assuré à travers la réorganisation de ses associations riveraines partenaires à l'OIPR, la réorientation des jeunes riverains déscolarisés se trouvant dans les villages vers des formations environnementales fondées sur la protection durable du parc, l'accompagnement strict des agriculteurs des localités riveraines du parc dans leurs différentes activités de productions vivrières et de rentes.

Bibliographie

AKINDES Francis, SEDIA Gisèle et FOFANA Moussa, 2015, *Aspects socio-économique : parcs nationaux du Banco, de la Comoé, de Tai / N'zo et des zones de biodiversité des Monts Tingui et de Warigué*, Rapport provisoire de Mission de Septembre-octobre 2015 (Afrique nature international, OIPR), 170 p.

ANDON N'Guessan Simon, ALLA Kouadio Augustin et ATTA Kouacou Jean-Marie, 2019, « Participation et gestion de forêts protégées péri-urbaines en Côte d'Ivoire : cas de la forêt classée du Mont Korhogo », Revue de philosophie, littérature et sciences humaines, échanges, ethnicité et citoyenneté en Afrique, varia, Laboratoire d'Analyse des Mutations Politico-juridiques, Économiques et Sociales (LAMPES) Faculté des Sciences de l'Homme et de la Société Université de Lomé, ISSN 2310-3329, pp. 351-371.

BINOT Aurélie, 2010, *La conservation de la nature en Afrique centrale entre théorie et pratiques, des espaces protégés à géométrie variable*, Université paris 1 Panthéon-Sorbonne école doctorale de Géographie de paris, Thèse présentée pour obtenir le grade de Docteur en Géographie, 444 p.

CNDHCl, 2017, *Etude menée dans les régions du Cavally, du Guémon, de San-Pedro, du Gboklê, du Bounkani et de l'Indénie-Djuablin ; Rapport d'étude exploratoire sur les aires protégées en Côte d'Ivoire*, 20 p.

DESTATTE Philippe et DURANCE Philippe, 2008, *Les mots-clés de la prospective territoriale*, la documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07, ISBN : 978-2-11-007529-1, www.ladocumentationfrancaise.fr, 68 p.

DIALLO Mamadou Saïdou, 2011, *Evolution de la gestion des aires protégées en Guinée : la difficile cohabitation des politiques publiques et des systèmes traditionnels : cas du Parc National du Haut Niger*, Thèse de Doctorat à université du Maine, UFR Lettres,

Langues et Sciences Humaines Département de géographie UMR 6590 Espaces et sociétés, HAL Id: tel-00586079, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00586079>, 270 p.

KHATTALI Hatem, SGHAIER Mongi et SANDRON Frédéric, 2016, « Rôle des acteurs dans le processus de conservation et de valorisation du patrimoine local du village Berbère de Chenini (Sud-est Tunisien, analyse des jeux d'acteurs par la Méthode MACTOR) », Revue des Régions Arides n°40 (2/2016), Numéro spécial : Actes des travaux du colloque international LOTH 2016 « Gouvernance et communication territorial » Mahdia (Tunisie) 7, 8, 9 avril 2016, pp 189-199.

KOBY Théophile Assa et KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2023, *Essai sur une géographie de l'avenir, concepts, démarches, outils*, l'Harmattan, 2023, 5-7, rue de l'école polytechnique, 75005 Paris, ISBN : 978-2-14-030207-7, EAN : 978214030202077, <http://www.harmattan.fr>, 429 p.

KOFFI Yves Kouassi, 2016, *Le droit des aires protégées en Côte d'Ivoire*, Doctoral Thesis, Maastricht University, Maastricht University, <https://doi.org/10.26481/dis.20161116kk>, 378 p.

KOUASSI Kouamé Sylvestre, 2012, *La prospective territoriale au service de la conservation durable des aires protégées en Côte d'Ivoire : Les exemples comparés des parcs nationaux de Tai et de la Marahoué*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan, 459 p.

OIPR, 2019, *Plan d'Aménagement et Gestion du parc national de Banco 2019-2028*, république de Côte d'Ivoire, 145 p.

TRAORE Zié Doklo, KOUASSI Kouamé Sylvestre et DJAKO Arsène, 2022, « Problématique liée à l'implication des populations riveraines dans le système de gestion du parc national de la Comoé, actes du colloque : la prospective de la gouvernance des territoires en Afrique face aux enjeux de développement durable », Revue Scientifique du Laboratoire Ville Société Territoire (LaboVST), N° Spécial 2022, ISSN 2073-9303, pp. 871-888.

UICN, 2008, *Parcs et réserves en Côte d'Ivoire ; évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées*, Publié par : UICN, Gland, Suisse et Cambridge, Royaume-Uni, ISBN: 978-2-8317-1036-5, 42p.